



Le village

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

1° Conclusion du contrat :

La réservation devient effective à la réception par le gérant d'un acompte de 30% du montant du séjour ainsi qu'un exemplaire du contrat signé 21 jours après la date d'envoi du contrat.

Un exemplaire du contrat est à conserver par le client.

2° annulation du séjour par le client:

Lorsque le gîte a confirmé une réservation pour une date précise, il s'engage à la respecter à moins que le client n'annule son séjour. Si cette annulation arrive dans les 30 jours précédents l'arrivée du client, le gîte pourra demander une compensation sur le prix de l'hébergement suivant les conditions suivantes :

25% du séjour entre 30 et 21 jours.

50% du séjour entre 20 et 8 jours.

75% du séjour entre 7 et 2 jours.

Si le client ne se présente pas à la date du séjour le présent contrat s'annule et l'acompte sera conservé dans sa totalité par le gérant.

Si le client décide d'écourter son séjour le montant du séjour établi sur le contrat de réservation pourra lui être demandé.

3° Annulation par le gérant :

Comme cela sera le fait de force majeure le gérant informera le client par lettre recommandée avec avis de réception et si possible par téléphone ou par courriel. Le client sera remboursé des sommes versées.

4° Arrivée du client :

En cas d'arrivée tardive ou différée le client doit prévenir le gérant.

5° Règlement du solde :

Le solde du montant du séjour est à régler à l'arrivée dans le gîte d'étape. Les prestations supplémentaires seront réglées en fin de séjour.

6° Taxe de séjour :

La taxe de séjour est comprise dans le prix des nuitées. Si pour prestation exceptionnelle elle ne l'était pas le client devra s'en acquitter auprès du gérant.

7° Utilisation des locaux

Le client respecte les règles de vie établies par le règlement intérieur du gîte d'étape.

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait.

8° Animaux :

Les animaux sont acceptés dans le gîte uniquement en chambre et refusés en dortoirs.

Leur séjour est payant suivant le tarif en vigueur.